

Discours d'ouverture de la secrétaire d'État aux Personnes handicapées, Sophie Cluzel, des 22èmes journées d'études, de recherche et de formation de l'AIRe

Mercredi 29 novembre 2017

Monsieur le président de l'AIRe, Gilles Gonnard
Monsieur le président d'honneur, cher Lionel Deniau
Mesdames et messieurs les congressistes,

Je vous remercie, monsieur le Président, d'avoir bien voulu m'associer à ces 22èmes journées d'études de l'Association des ITEP et de leurs réseaux. Croyez bien que c'est un honneur pour moi que de venir à la rencontre des quelques 900 professionnels présents aujourd'hui dans ce palais des congrès de Versailles, qui assument, vous me l'avez précisé, une pluralité de fonctions : directeurs d'établissements, psychiatre, psychologues, enseignants...

Il est heureux que ces journées d'étude, de recherche et de formation, qui sont nées avec l'association elle-même en 1995, vous permettent ainsi, à pas annuel, ces temps de réflexion commun sur vos pratiques, pour enrichir encore la culture interdisciplinaire qui caractérise vos instituts. Je suis convaincue qu'elles sont un facteur essentiel de la qualité des services de soins, de rééducation, et d'accompagnement du développement que vous offrez aux jeunes orientées vers vous.

1) Il était pour moi particulièrement important d'être avec vous, d'abord pour **saluer votre engagement au quotidien auprès de jeunes** auprès desquels vous pouvez constituer, malgré leur jeune âge, un « dernier recours » lorsque l'intensité de leurs troubles du comportement devient par trop perturbateur de leur scolarité ou l'accès aux apprentissages.

C'est votre intervention qui peut les re-situer dans leur place de jeune, les remettre dans leur capacité apprenante quand l'expression de leurs troubles psychiques aura déjà pu faire baisser les bras à de nombreux adultes.

Vous êtes ceux qui ne baissez jamais les bras.

Ceux qui refusez de mettre les jeunes dans des cases, en particulier celle d'incasable ! Ceux qui vous insurgez contre leur stigmatisation, et vous battez pour les réintroduire dans leur propre histoire.

Vous êtes ceux qui ne « détournent pas le regard », comme le disait il y a assez peu de temps le président de la République, non loin d'ici, à l'ensemble des parlementaires réunis en congrès à Versailles. Ceux qui accueillez le témoignage de la fragilité de ces jeunes, et qui leur permettez de faire société, avec nous tous. **Ceux qui incarnez les formes concrètes de solidarité nécessaire au sentiment d'appartenance, à l'inclusion qui constituent, vous le savez, une des priorités du quinquennat.**

Pour tout cela, je voulais vous dire ma reconnaissance et mes remerciements, et, au-delà de ma personne, ceux du gouvernement et de la société toute entière.

2) Je voulais saluer aussi, bien sûr, le « dispositif ITEP » auquel vous consacrez ces trois jours d'études et de réflexion.

Il constitue en effet une **passionnante forme de réinvention de l'accompagnement et du soin qui caractérisent les prises en charge médico-sociale** et un des exemples le plus aboutis de ce « déplacement du centre de gravité » du médico-social qu'il m'incombe de soutenir et d'accélérer dans le cadre de ce quinquennat. Le fonctionnement en dispositif permet d'allier en effet souplesse d'intervention (de l'ITEP ou du SESSAD), réactivité, et simplification des procédures (en faisant l'économie de nouvelle saisine de la CDAPH à chaque changement de prise en charge) au service de la fluidité des parcours.

La généralisation de ce dispositif, expérimenté dans cinq régions à partir de 2013, a été rendue possible par la loi de modernisation de notre système de santé.

Une instruction de mai 2017 de la DGCS relative à la stratégie quinquennale d'évolution de l'offre l'a promue au nombre des réponses devant être développées sur les territoires.

Je sais que nombre d'ARS se sont engagées dans le développement de ces dispositifs avec votre soutien.

Je veux vous dire qu'avec mon collègue Jean-Marie Blanquer, ministre de l'éducation nationale, nous venons de confier à l'inspection générale des affaires sociales, conjointement avec les deux

inspections du ministère de l'Education nationale, le soin de préparer le rapport du gouvernement au parlement sur ce dispositif, prévu par cette même loi.

Nous comptons bien que ces travaux permettent, outre de soutenir la poursuite du développement de ce dispositif, les réflexions plus générales sur l'assouplissement du parcours des personnes handicapées.

Il y a urgence à agir.

3) **L'évolution des besoins des personnes appelle en effet des réponses évolutives, déclinant des modes d'intervention personnalisés et « à point nommé » par des propositions souples et modulables.** Comme celle des DITEP.

C'est le cœur de la transformation de l'offre imaginé par Denis PIVETEAU dans son rapport fondateur « zéro sans solution », auquel vous avez particulièrement contribué.

C'est aussi le cœur de la démarche « une réponse accompagnée pour tous », dans laquelle je sais votre engagement comme j'ai pu le voir illustré lors de mon déplacement récent à Clermont-Ferrand sur le thème (notamment) de l'école inclusive.

Vous savez en effet tous comme la dynamique initiée par ces précurseurs va continuer de m'animer et est au cœur de ma feuille de route, qui est de construire une société réellement inclusive.

Cette société implique notamment une transformation profonde de l'offre d'accompagnement des personnes dont le dispositif ITEP nous montre le chemin.

Il est temps en effet que l'offre médico-sociale, historiquement construite sur des modes d'accueil spécialisés et cloisonnés, accompagne beaucoup plus les personnes qui le veulent dans l'accès au droit commun, en réservant la prise en charge institutionnelle aux cas les plus complexes selon les besoins et les choix des personnes.

Vous êtes l'illustration bien vivante que cette transformation ne conduit absolument pas à passer par perte et profit le savoir-faire et les compétences spécialisées qui sont les vôtres et celles de vos équipes.

J'ai besoin plus que jamais de votre engagement et de vos compétences pour réinventer une intervention professionnelle au service de l'inclusion et contribuer à un mouvement de transformation qui devra être massif et d'ampleur.

Oui, cette transformation est urgente, alors que le comité interministériel du handicap du 20 septembre dernier a retenu plusieurs objectifs dont l'atteinte l'implique :

- doubler le taux de scolarisation en unité d'enseignement externalisé dans les murs de l'école ordinaire ;
- réformer les accompagnements pour offrir un parcours sans rupture à l'école et sur le temps périscolaire ;
- accompagner le secteur protégé sur la formation professionnelle des travailleurs et leur accès au milieu ordinaire au travers de l'emploi accompagné.

Le « **virage inclusif** » de l'offre d'accompagnement des personnes handicapées est enfin l'objet de la recommandation centrale de la rapporteure spéciale des Nations Unies sur les droits des Personnes Handicapées, qui a conduit début octobre une visite officielle de 10 jours dans notre pays.

Son constat peut sembler sévère lorsqu'elle nous rappelle que **les personnes handicapées sont des sujets de droit bien avant d'être des objets de soins.**

Il me semble qu'il est surtout stimulant pour nous inciter à aller plus vite et plus loin dans nos ambitions.

Joseph Schovannec ne dit pas autre chose quand il nous presse de remédier non seulement aux « exils belges » mais également à tous ceux, ruraux, montagnards ou sylvestres, de personnes acculées à des prises en charge loin de leur domicile ou leur centre d'intérêts.

Je veux accélérer ce mouvement en m'appuyant sur l'engagement associatif. C'est la raison pour laquelle j'ai annoncé il y a quelques jours mon souhait de réunir prochainement les acteurs composant le « comex » de la démarche « une réponse accompagnée pour tous » et le « groupe de liaison » qui mobilise les associations, pour piloter cette évolution si cruciale de l'offre.

Les Agences Régionales de Santé seront naturellement en première ligne pour piloter ou accompagner, selon les territoires et les situations, cette transformation.

Le projet de stratégie nationale de santé mise en ligne le 6 novembre dernier identifie en ce sens parmi les objectifs nationaux et les actions prioritaires devant concourir à garantir la qualité des prises en charge, le « développement de réponses inclusives par une transformation de l'offre médico-sociale et la promotion de solutions nouvelles, diversifiées et mieux équilibrées sur le territoire ».

La préparation des projets régionaux de santé (PRS) qui va leur incomber, d'ici au printemps prochain, sera l'occasion de décliner territorialement cet objectif et de donner chair à cette ambition, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs, dont vous êtes.

L'enjeu des nouveaux PRS est d'accélérer cette transformation au service de grands objectifs partagés :

- Prévenir les ruptures,
- Faire évoluer les prestations, diversifier le « panier de services » et développer l'intervention à domicile et en milieu ordinaire,
- Conforter une organisation territoriale intégrée,
- Améliorer la qualité des accompagnements.

4) Je voudrai redire ma confiance dans notre capacité collective à « négocier » ce virage inclusif, et à l'inventer.

Pour cela, et plus encore que les outils les plus divers aux acronymes les plus variés, nous avons besoin de confiance, de coopération, de professionnalisme et d'*innovation*.

Ces journées sont entièrement dédiées à cela. Je veux maintenant vous laisser vous y consacrer pleinement. Vous aurez le choix entre une vingtaine d'ateliers qui vous sont proposés et doivent permettre des partages d'expérience et de ressources de tous ordres dont l'énoncé manifeste à lui seul votre éclectique inventivité.

Seront en effet présentés, si j'en crois votre programme, des projets intégrant aussi bien le shiatsu que le jeu théâtral, la médiation animale à celle des écrans, dans la recherche jamais achevée de nouveaux chemins pour rejoindre les jeunes au fonds d'eux-mêmes.

Je veux juste conclure sur ce point, en partageant une rencontre assez étonnante que je dois à votre réseau, décidément ouvert aux innovations : celle du **robot humanoïde NAO**.

Je l'ai croisé dans un endroit inattendu : dans les salons de l'Élysée, le 6 juillet dernier, au lancement de la concertation préparatoire au 4^{ème} plan autisme.

Je sais qu'il est plus familier des locaux **d'Ar Roch en Bretagne**. Il y offre son assistance aux enseignants et aux éducateurs, dans l'animation d'ateliers destinés à faciliter les interactions sociales et l'apprentissage d'enfants présentant des troubles du spectre autistique. Encore un exemple de prise en charge innovante !

Il est donc temps de laisser place à ces échanges.

Permettez-moi de vous remercier à nouveau et de dire combien je compte sur votre engagement.

Vous pouvez compter sur le mien au service de l'amélioration du quotidien et de l'inclusion de l'ensemble des personnes en situation de handicap !